



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations de la
Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche**

**<ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE
du 9 juillet 2018**

Assemblée régulière du conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche, tenue lundi le 9 juillet 2018 à 15 h 00 au siège social de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins, situé au 4445 côte de Terrebonne à Terrebonne, sous la présidence de M. Yan Maisonneuve, président, et à laquelle étaient présents :

MM. Gabriel Michaud, vice-président
Eugène Jolicoeur, membre
Mme Nathalie Ricard, membre

Ainsi que : Mmes Chantal Marceau, secrétaire-trésorière
Christiane Lambert, assistante secrétaire-trésorière

RÉSOL. : 59-07-2018 (Ouverture)

IL EST PROPOSÉ PAR: Eugène Jolicoeur
APPUYÉ PAR: Nathalie Ricard

QUE la séance soit ouverte.

ADOPTÉ

RÉSOL. : 60-07-2018 (Lecture et adoption de l'ordre du jour)

IL EST PROPOSÉ PAR: Nathalie Ricard
APPUYÉ PAR: Gabriel Michaud

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 26 juin 2018;
4. Adoption des listes des chèques émis et des comptes à payer du fonds d'administration;
5. Adoption de la liste des paiements électroniques pour la période du 1^{er} juin au 30 juin 2018;
6. Adoption de soumission RAETM-2018-01 – Travaux de conversion de pompes « C » en pompes « N »;
7. Affaires nouvelles;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche

8. Correspondances;
9. Période de questions;
10. Levée de la séance

ADOPTÉ

RÉSOL. : 61-07-2018 (Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 26 juin 2018)

IL EST PROPOSÉ PAR: Gabriel Michaud
APPUYÉ PAR: Nathalie Ricard

QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière du 26 juin 2018 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉ

RÉSOL. : 62-07-2018 (Adoption des listes des chèques émis et des comptes à payer du fonds d'administration)

IL EST PROPOSÉ PAR: Eugène Jolicoeur
APPUYÉ PAR: Nathalie Ricard

QUE les listes des chèques émis et des comptes à payer du fonds d'administration aux montants respectifs de 347,07 \$ et de 30 501,45 \$ telles qu'annexées à la présente résolution pour en faire partie intégrante soient approuvées.

ADOPTÉ

RÉSOL. : 63-07-2018 (Adoption de la liste des paiements électroniques pour la période du 1^{er} juin au 30 juin 2018)

IL EST PROPOSÉ PAR: Nathalie Ricard
APPUYÉ PAR: Gabriel Michaud

QUE la liste des paiements électroniques pour la période du 1^{er} au 30 juin 2018 au montant de 50 102,54 \$ telle qu'annexée à la présente résolution, soit adoptée et que leur paiement soit approuvé.

ADOPTÉ

RÉSOL. : 64-07-2018 (Adoption de soumission RAETM-2018-01 – Travaux de conversion de pompes « C » en pompes « N »)

ATTENDU QUE la RAETM a mandaté la firme EnviroServices pour la rédaction du devis technique pour le remplacement des impulseurs de deux (2) pompes sanitaires au poste de pompage Angora par des impulseurs de type N;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche

ATTENDU QUE la RAETM a demandé des soumissions publiques par l'appel d'offres RAETM-2018-01 pour des travaux de conversion de pompes « C » en pompes « N »;

ATTENDU QU'un avis d'appel d'offres a été publié par le système électronique d'appel d'offres (SE@O) et dans le journal La Revue le 2 mai 2018;

ATTENDU QU'une seule soumission a été reçue et ouverte publiquement le 24 mai 2018 soit :

Nom du soumissionnaire	Prix taxes incluses
Xylem	73 967,70 \$

ATTENDU QU'en vertu de l'article 573.3.3 de la *Loi des cités et villes* (LCV) la Régie est autorisée à discuter avec le seul soumissionnaire conforme et peut s'entendre avec le soumissionnaire pour conclure le contrat à un prix moindre que celui proposé dans la soumission, sans toutefois changer les autres obligations, lorsque le prix proposé accuse un écart important avec celui prévu dans l'estimation établie par la Régie;

ATTENDU QUE suite à cette discussion, la firme Xylem a soumis un prix à la baisse de 2 500 \$ portant le prix de la soumission à 61 819,74 \$ taxes en sus;

ATTENDU le rapport daté du 28 juin 2018 de madame Nathalie Savard, chef du service de l'approvisionnement à la Direction de l'administration et finances;

ATTENDU la recommandation de monsieur Serge Coderre, ing., de la firme EnviroServices en date du 18 juin 2018;

ATTENDU QUE l'estimation des travaux, préparée par la firme EnviroServices, est de 47 484,68 \$ (taxes incluses) et est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

ATTENDU QUE le nom de l'entreprise Xylem n'apparaît pas au registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA) consulté le 9 juillet 2018;

IL EST PROPOSÉ PAR: Gabriel Michaud

APPUYÉ PAR: Nathalie Ricard

QUE le conseil d'administration de la RAIM accepte la soumission révisée de l'entreprise Xylem, datée du 12 juin 2018, pour des travaux de conversion de pompes en « C » en pompes « N »; pour un montant de 61 819,74 \$ taxes en sus.

ADOPTÉ



No de résolution
ou annotation

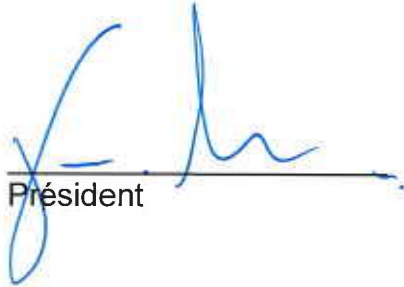
Procès-verbal des délibérations de la
Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche

RÉSOL. : 65-07-2018 (Levée de la séance)

IL EST PROPOSÉ PAR: Eugène Jolicoeur
APPUYÉ PAR: Nathalie Ricard

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉ


Président


Secrétaire-trésorière